



SOMMAIRE

- 00** **Préambule**
Rappel du contexte
- 01** **Qu'est-ce-que le SCoT ? Et quels liens avec les autres études en cours ?**
Contenu et effets du SCoT
- 02** **Le diagnostic territorial**
Les grandes tendances et enjeux du territoire
- 03** **Le Projet d'Aménagement Stratégique**
Le projet de territoire pour les 20 prochaines années
- 04** **Les prochaines étapes**
Planning prévisionnel de la démarche de révision

00 Préambule

Contexte territorial et réglementaire

36 communes, **2** EPCI

<i>Beinheim</i>	<i>Neuhaeusel</i>
<i>Buhl</i>	<i>Niederlauterbach</i>
<i>Crættwiller</i>	<i>Niederrædern</i>
<i>Dalhunden</i>	<i>Oberlauterbach</i>
<i>Drusenheim</i>	<i>Offendorf</i>
<i>Eberbach-Seltz</i>	<i>Ræschwoog</i>
<i>Forstfeld</i>	<i>Roppenheim</i>
<i>Fort-Louis</i>	<i>Rountzenheim-Auenheim</i>
<i>Gambshem</i>	<i>Salmbach</i>
<i>Herrlisheim</i>	<i>Schaffhouse-près-Seltz</i>
<i>Kauffenheim</i>	<i>Scheibenhard</i>
<i>Kesseldorf</i>	<i>Seltz</i>
<i>Kilstett</i>	<i>Sessenheim</i>
<i>Lauterbourg</i>	<i>Siegen</i>
<i>Leutenheim</i>	<i>Soufflenheim</i>
<i>Mothern</i>	<i>Stattmatten</i>
<i>Munchhausen</i>	<i>Trimbach</i>
<i>Neewiller-près-Lauterbourg</i>	<i>Wintzenbach</i>



01

Qu'est-ce-que le SCoT et quels liens avec les autres études en cours ?

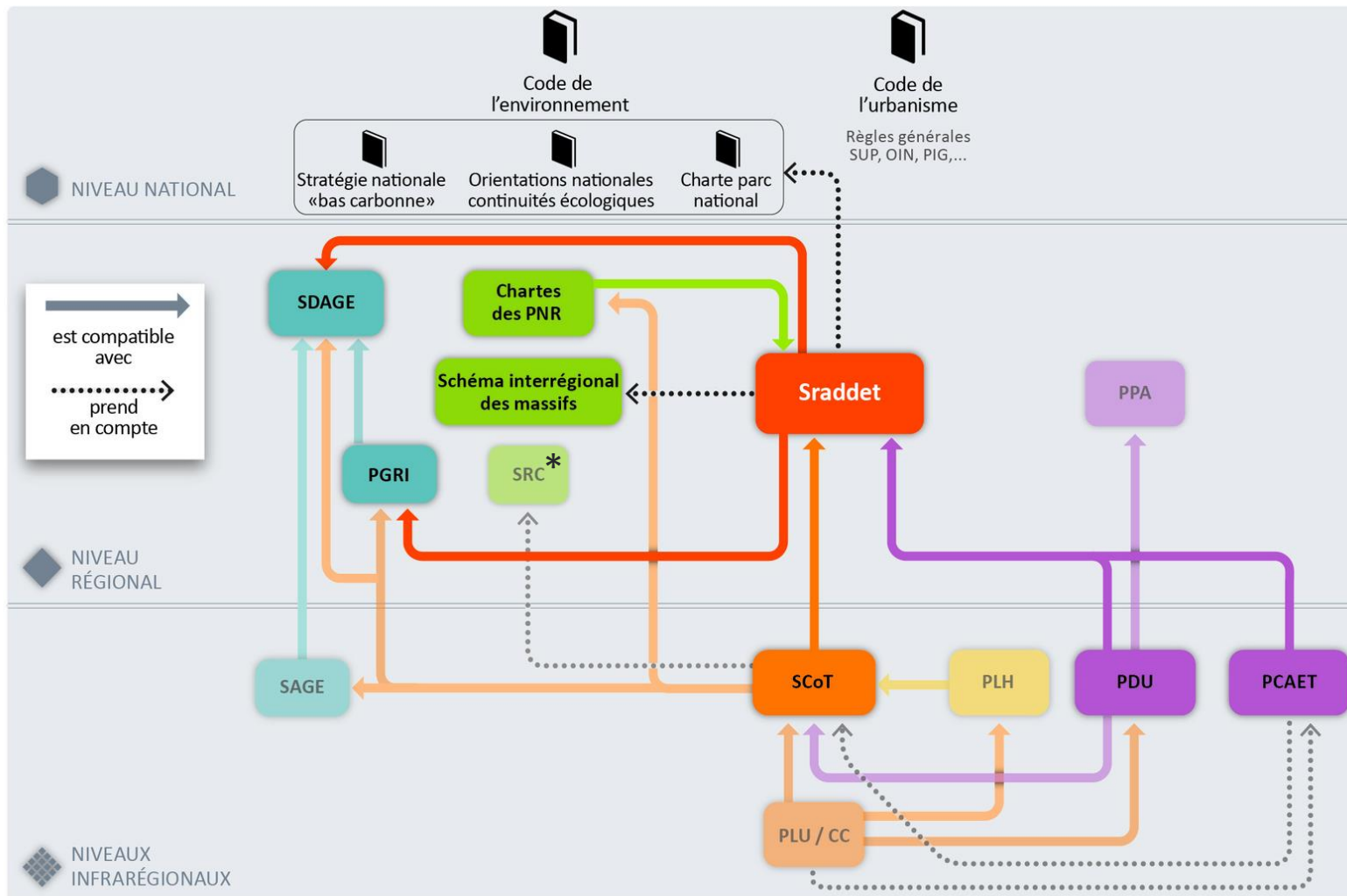
01 Qu'est-ce-que le SCoT et quels liens avec les autres études en cours ?

Contexte réglementaire



01 Qu'est-ce que le SCoT et quels liens avec les autres études en cours ?

Contexte réglementaire



SRADDET : Schéma Régional Aménagement Développement Durable et d'Égalité des Territoires

PNR : Parc Naturel Régional

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

PGRI : Plan de Gestion des Risques Inondations

SRC : Schéma Régional des Carrières

SRCE : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

SRHH : Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

SRCAE : Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie

DPMVP : Directive de Protection de Mise en Valeur des Paysages (directive Paysage)

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial

PLH : Programme Local de l'Habitat

PLM : Plan Local de Mobilité

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PLU : Plan Local d'Urbanisme

© Région Île-de-France 2016

Source : IAU ÎdF, octobre 2016 - Conception Wedodata, IAU ÎdF

01 Qu'est-ce-que le SCoT et quels liens avec les autres études en cours ?

Contexte réglementaire



01 Qu'est-ce que le SCoT et quels liens avec les autres études en cours ?

Contexte réglementaire

Les motivations et objectifs de la révision

Le Schéma de Cohérence Territoriale, de la Bande Rhénane Nord a été approuvé en 2013.

Une révision qui s'inscrit dans un contexte évolutif :

- Assurer une compatibilité avec **le SRADDET en cours de modification**
- Retranscrire les différents documents élaborés ou en cours d'élaboration :
 - Le Bilan du SCoT à 6 ans,
 - Le PCAET,
 - Le Schéma Régional des Carrières,
 - Le Projet de Territoire 2030,
 - Le Schéma Cyclable du Pays Rhénan...
- La loi Climat et résilience : l'intégration de la trajectoire ZAN

Pays Rhénan
Communauté de Communes

item
ÉTUDES & CONSEILS
Transport & Déplacements

Schéma Directeur cyclable
de la Communauté de
Communes du Pays Rhénan

Présentation finale de la démarche
Novembre 2021

SCoT de la Bande Rhénane Nord
Analyse des résultats de l'application du SCoT à 6 ans

Projet réalisé avec le soutien technique et financier de l'ADEUS dans le cadre du programme CEE ADEUS

Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ADEUS

Plan Climat Air Énergie Territorial
Diagnostic / Stratégie / Plan d'actions / Indicateurs de suivi

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA BANDE RHÉNANE NORD

Rapport de présentation

Elaboration APPROBATION
VU POUR ÊTRE ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION DU 28/11/2013
A OFFENDORF LE 29 NOV. 2013
Le Président Denis HOMMEL

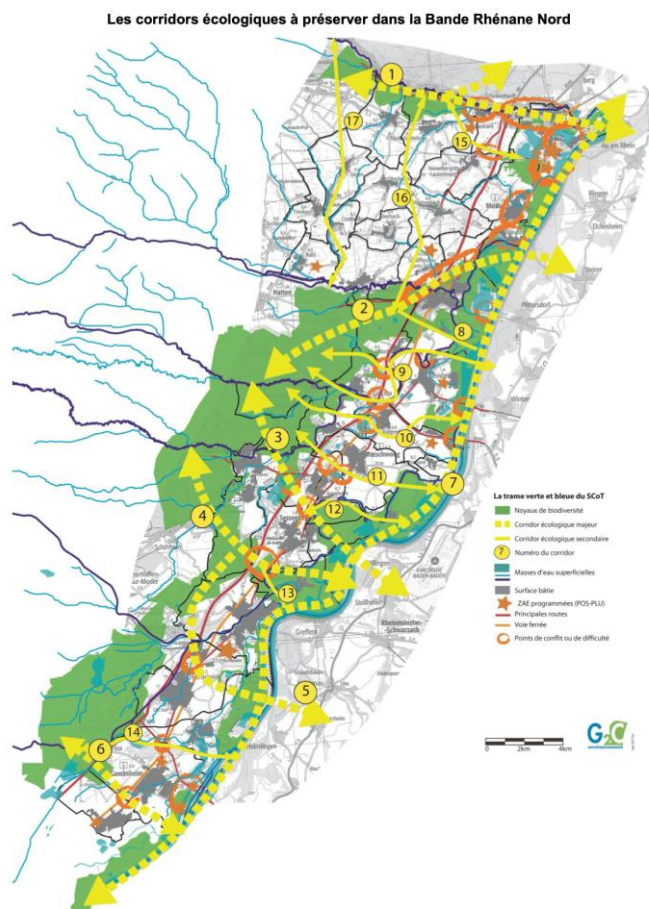
02 Les premiers éléments de diagnostic

02 Les premiers éléments de diagnostic

L'environnement : les enjeux écologiques

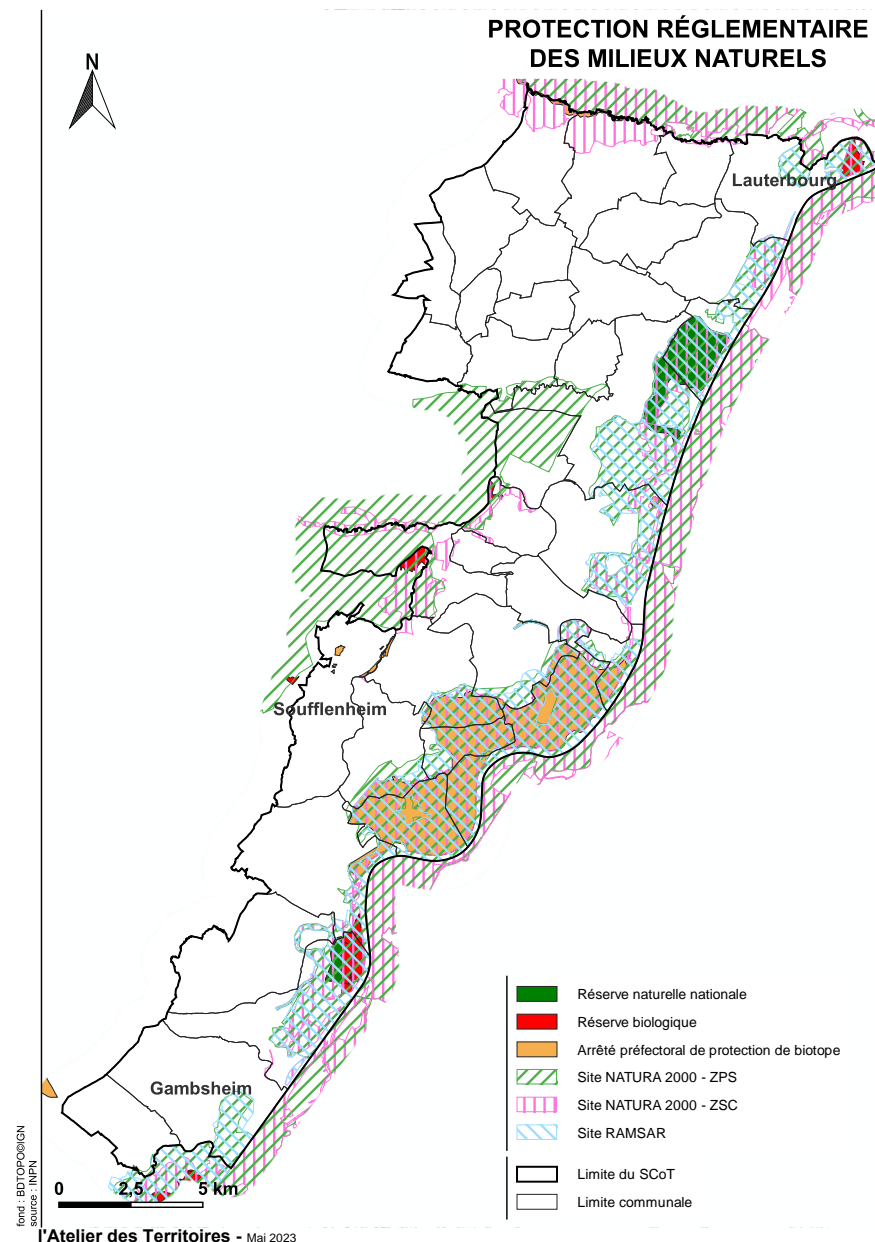
Constats

- Une grande diversité de milieux naturels et la présence d'espèces patrimoniales (Pélobate brun, Sonneur à ventre jaune, Azuré des paluds, etc.).
- Une préservation dans de nombreuses aires protégées et inventoriées (ZSC, ZPS, ZNIEFF, etc.)



Source : G2C Environnement, septembre 2012

- Les secteurs du Rhin, de la forêt de Haguenau et de la Lauter sous protection réglementaire.
- Un lien important avec les espaces naturels allemands.
- Des réservoirs de biodiversité en conflit avec l'urbanisation le long du Rhin.
- Des corridors écologiques à restaurer (notamment au niveau de la Lauter).
- Des obstacles à l'écoulement nombreux, en particulier sur la Moder et ses affluents (Landgraben, Muehlrhein).
- L'autoroute des cigognes (A35) : un élément de rupture du Nord au Sud du territoire, malgré 12 passages à faune.



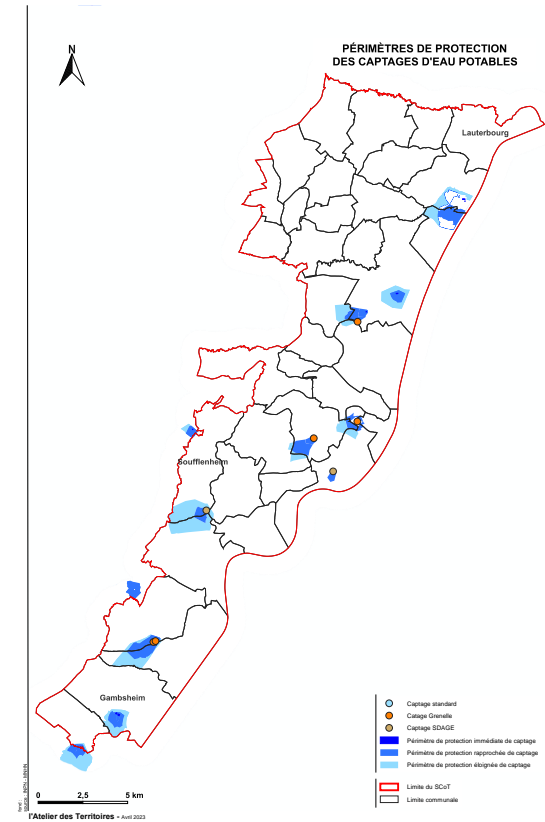
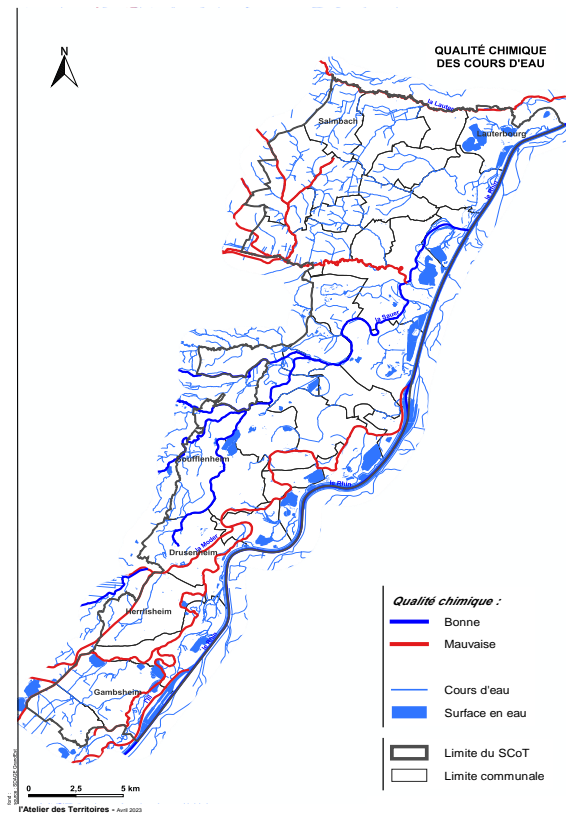
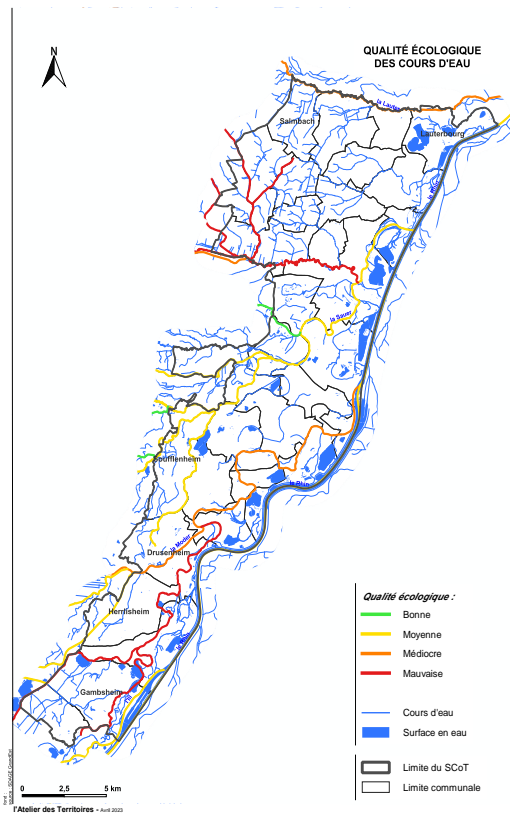
4386_EI_LMCE_Canal_Rhone_RhinCRR_Protection_MilieuxNat.gdz

02 Les premiers éléments de diagnostic

L'environnement : l'enjeu de l'eau

Constats

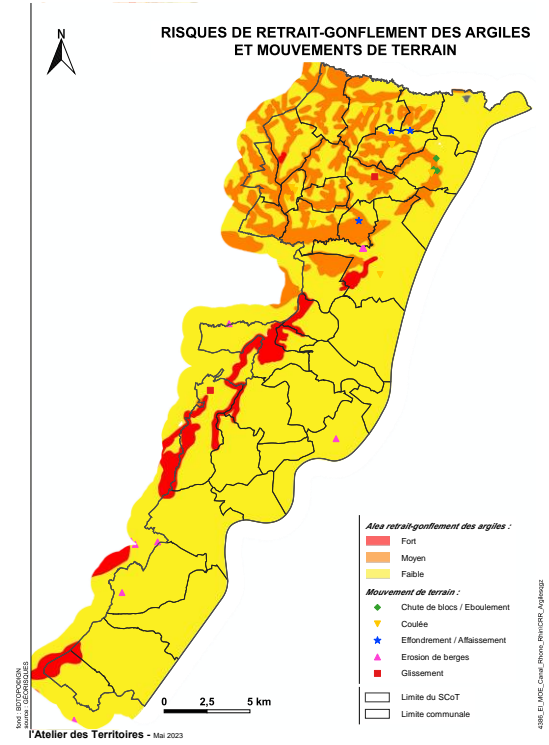
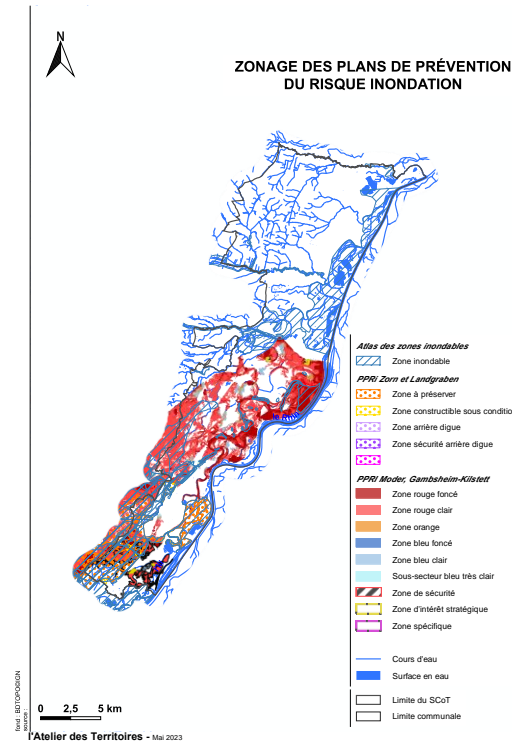
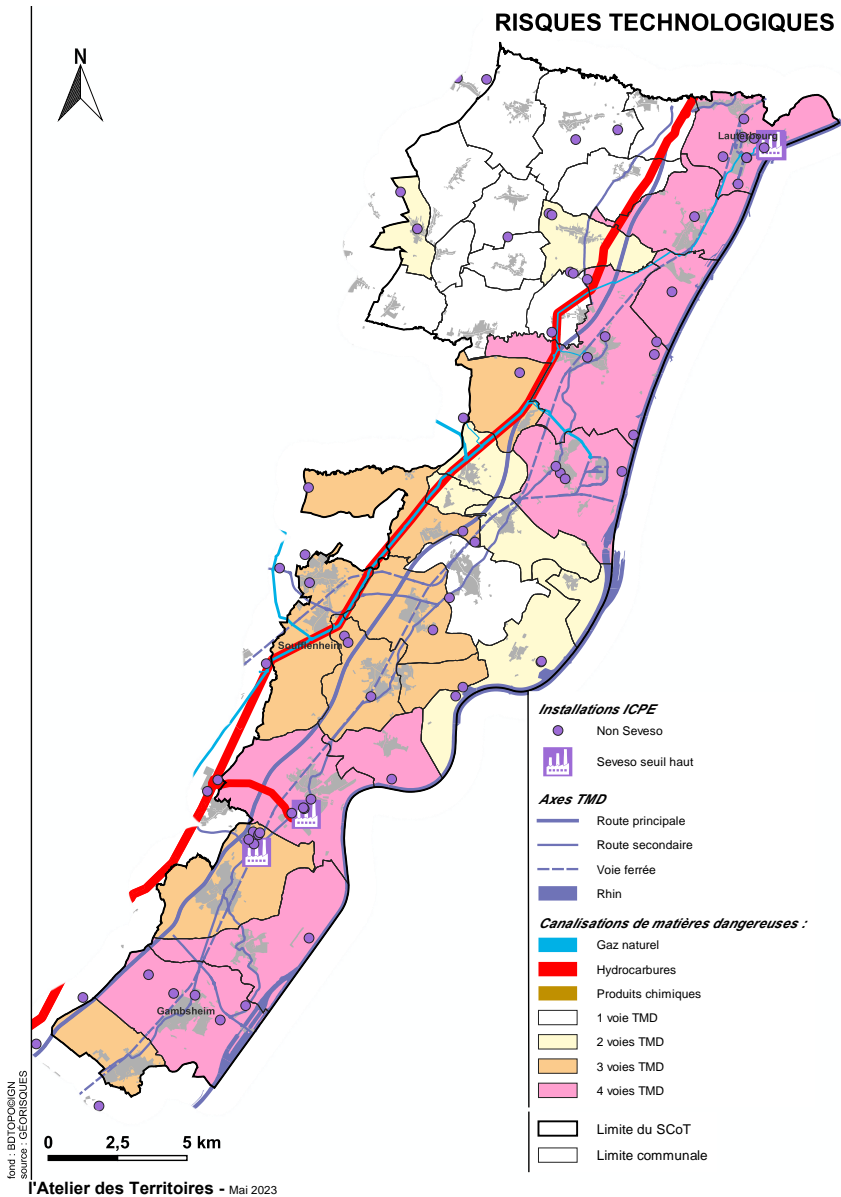
- Un réseau hydrographique dense organisé autour du Rhin et une ressource en eau abondante grâce à la nappe d'Alsace.
- De nombreux cours d'eau aux qualités écologique et chimique dégradées par les effluents agricoles (pesticides) et les industries (composés synthétiques).
- La nappe polluée localement par des effluents agricoles.



- Une ressource en eau utilisée à 80% pour l'industrie dont 25% pour l'amidonnerie Roquette Frères de Beinheim.
- L'eau potable est prélevée au niveau de 22 points de captage dont 5 identifiés sensibles par le Grenelle et 7 prioritaires pour le SDAGE Rhin-Meuse.

02 Les premiers éléments de diagnostic

L'environnement : des risques connus



Constats

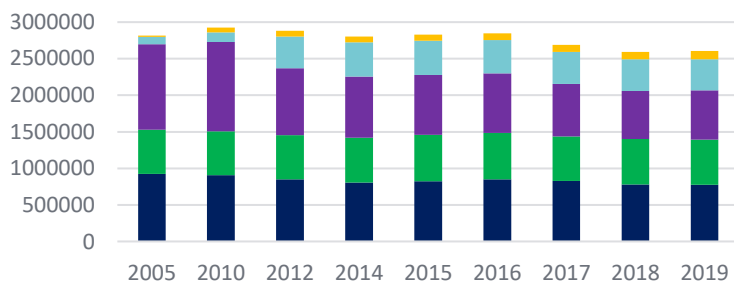
- 3 PPRI et plusieurs zones inondables (AZI) : le risque d'inondation est le plus important du territoire, en particulier dans le Pays Rhénan bien que présent par remontée de nappe dans la Plaine du Rhin. A l'inverse, dans la Plaine du Rhin, le risque de retrait-gonflement d'argiles est plus important.
- Des risques technologiques forts, liés aux industries chimiques (Seveso, 3 PPRT) et au transport de matières dangereuses (TMD). Ces risques sont particulièrement forts dans les communes en bordure du Rhin ou de l'A35. Un réseau d'oléoducs et de gazoducs parcourt le territoire à l'ouest de l'A35.

02 Les premiers éléments de diagnostic

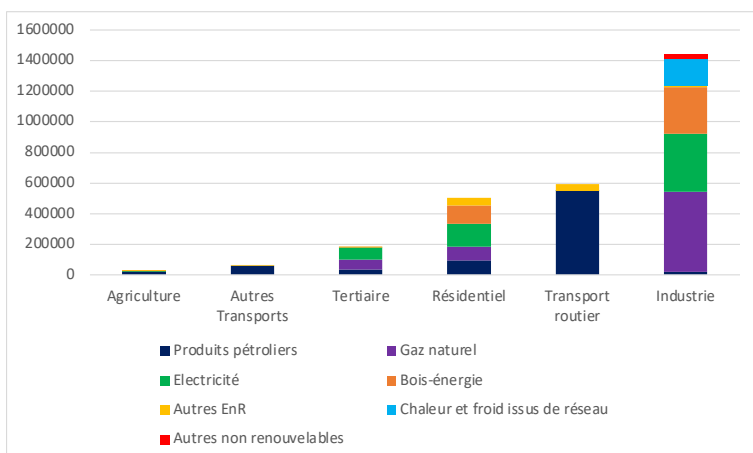
L'environnement : les enjeux énergétiques

Constats

- Une production d'énergie partagée entre hydroélectricité dans le Pays Rhénan et les biocarburants dans la Plaine du Rhin.
- Une consommation tournée vers les énergies fossiles, avec une grande part des transports pour les produits pétroliers, et l'industrie et les résidences pour le gaz naturel.

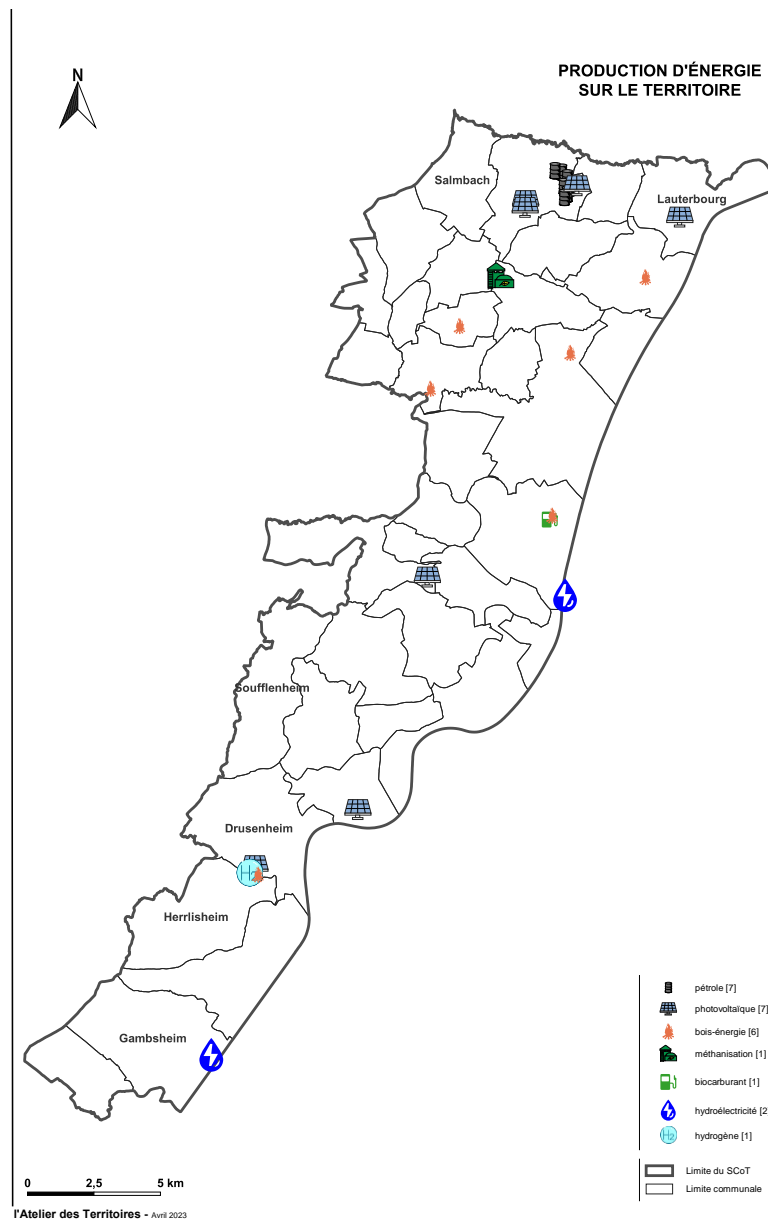


■ Produits pétroliers
■ Gaz naturel
■ Energies renouvelables
■ Electricité
■ Bois-énergie



■ Produits pétroliers
■ Gaz naturel
■ Electricité
■ Bois-énergie
■ Chaleur et froid issus de réseau
■ Autres EnR
■ Autres non renouvelables

Évolution de la consommation (en MWh) par filière énergétique de 2005 à 2019 sur le territoire du SCoT. (ATMO Grand Est)



l'Atelier des Territoires - Avril 2023

436_ENV_REV_SCoT_BPN_Energie.qxd

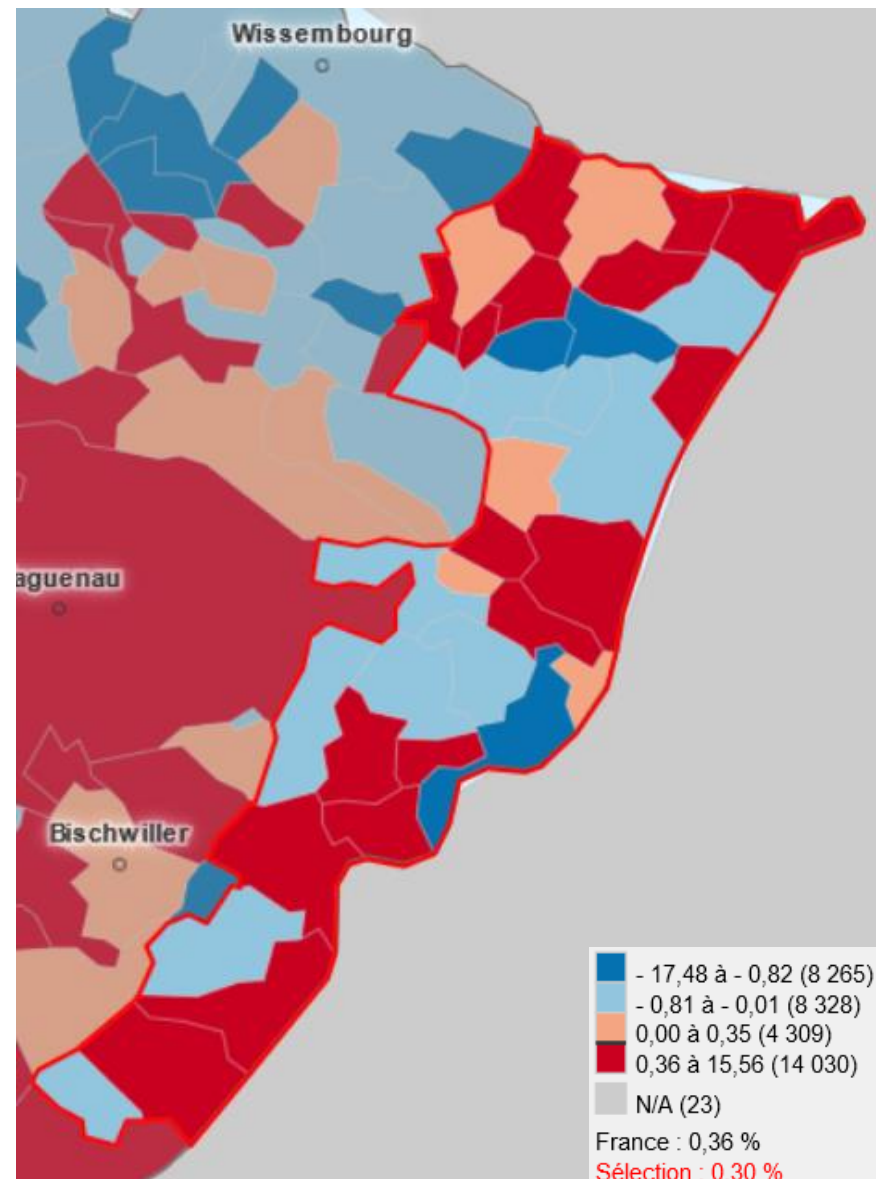
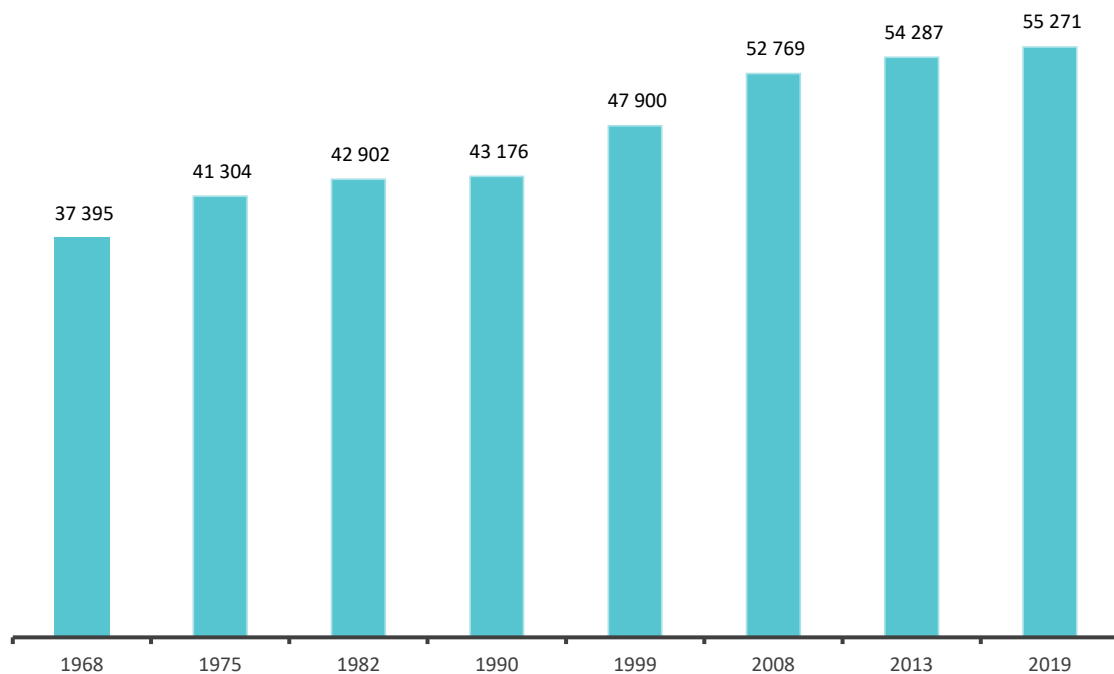
02 Les premiers éléments de diagnostic

Les habitants de la Bande Rhénane Nord

Constats

- Une hausse continue de la population, supérieure à la moyenne départementale, signe d'attrait du territoire, avec toutefois un léger signe de ralentissement ces dix dernières années ;
- Une croissance démographique portée majoritairement par l'arrivée de nouveaux habitants.

Croissance de la population entre 1968 et 2019 à la Bande Rhénane Nord

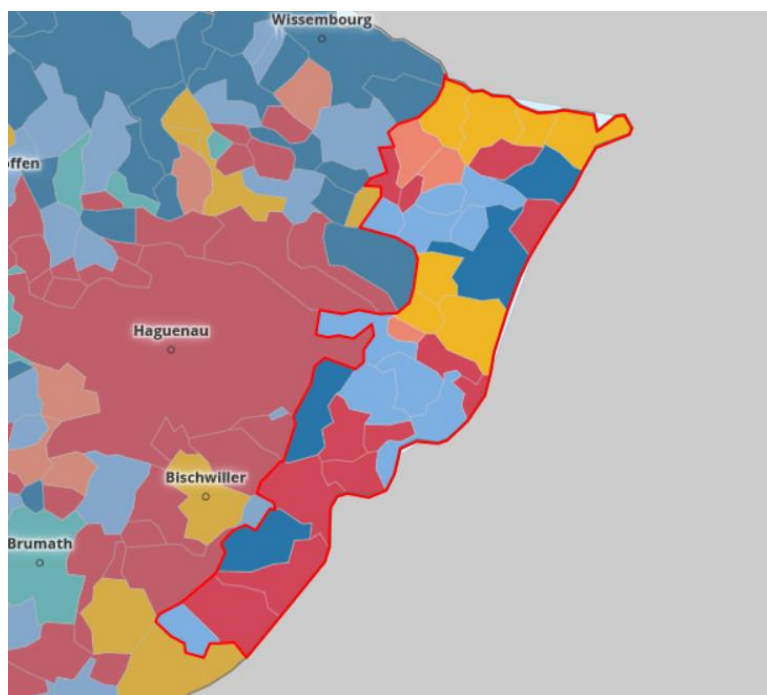


Taux de variation annuel de la population entre 2013 et 2019
Source : INSEE / Observatoire des territoires

02 Les premiers éléments de diagnostic

Les habitants de la Bande Rhénane Nord

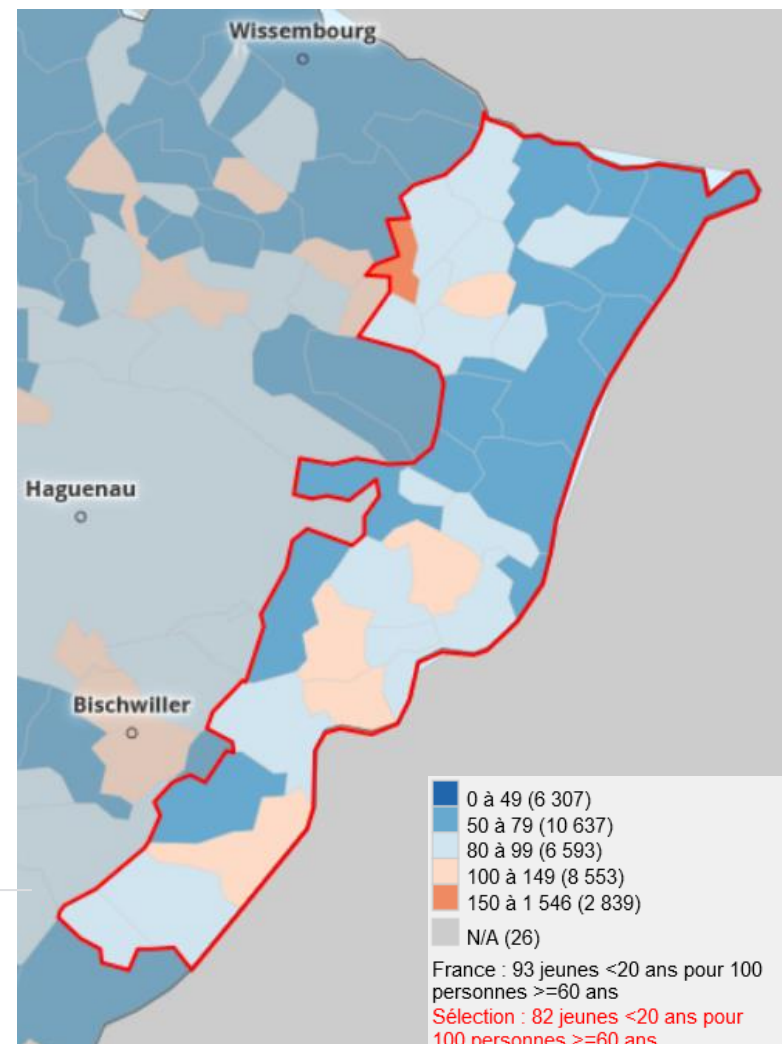
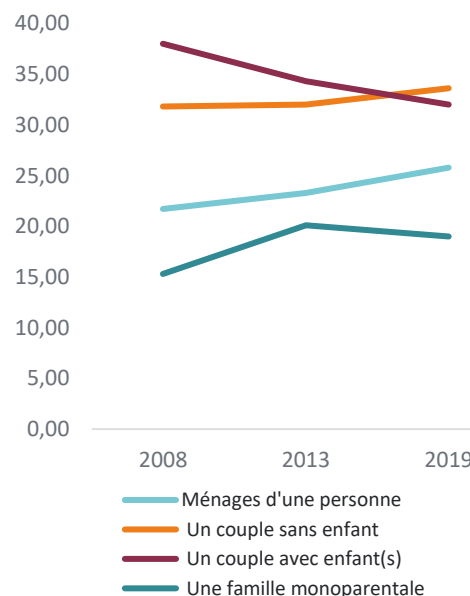
- **Un vieillissement continu de la population malgré l'arrivée de population sur le territoire.** Une tendance qui suit en ce sens les tendances observées dans le Bas Rhin, bien que légèrement moins marquée sur le territoire.
- **Une forte représentation des familles,** permettant de conserver la vitalité des écoles, des équipements et signe d'un territoire attractif pour les familles.



Typologie des soldes naturels et migratoires apparents 2013-2019 (source : INSEE / Observatoire des territoires)

Evolution de la composition des ménages (%)

Données Insee 2020



0 à 49 (6 307)
 50 à 79 (10 637)
 80 à 99 (6 593)
 100 à 149 (8 553)
 150 à 1 546 (2 839)
 N/A (26)

France : 93 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans
 Sélection : 82 jeunes <20 ans pour 100 personnes >=60 ans

*Indice de jeunesse de la population : nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de plus de 60 ans.

- **Mais une évolution des compositions familiales :** augmentation des personnes seules, augmentation des familles sans enfant(s), diminution des couples avec enfant(s)), qui modifie ainsi les besoins des habitants du territoire en termes d'habitat, d'équipements, etc.

02 Les premiers éléments de diagnostic

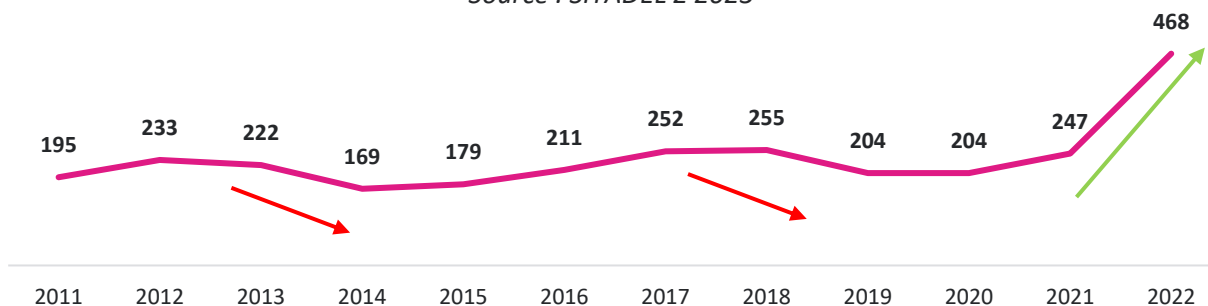
Résider sur la Bande Rhénane Nord

Constats

- Un rythme de construction important, reparti fortement à la hausse depuis 2014 et plus particulièrement depuis 2020 : **+2 839 logements nouveaux entre 2011 et 2022** soit en moyenne 280 nouveaux logements commencés par an.
- **Une vacance de logements qui s'accroît** et qui pose question sur la bonne rotation des ménages dans le parc de logements : 1 136 logements vacants pour le Pays Rhénan et de 714 logements pour la Plaine du Rhin en 2020 (+2% entre 2008 et 2019).

Evolution du nombre de logements commencés

Source : SITADEL 2 2023



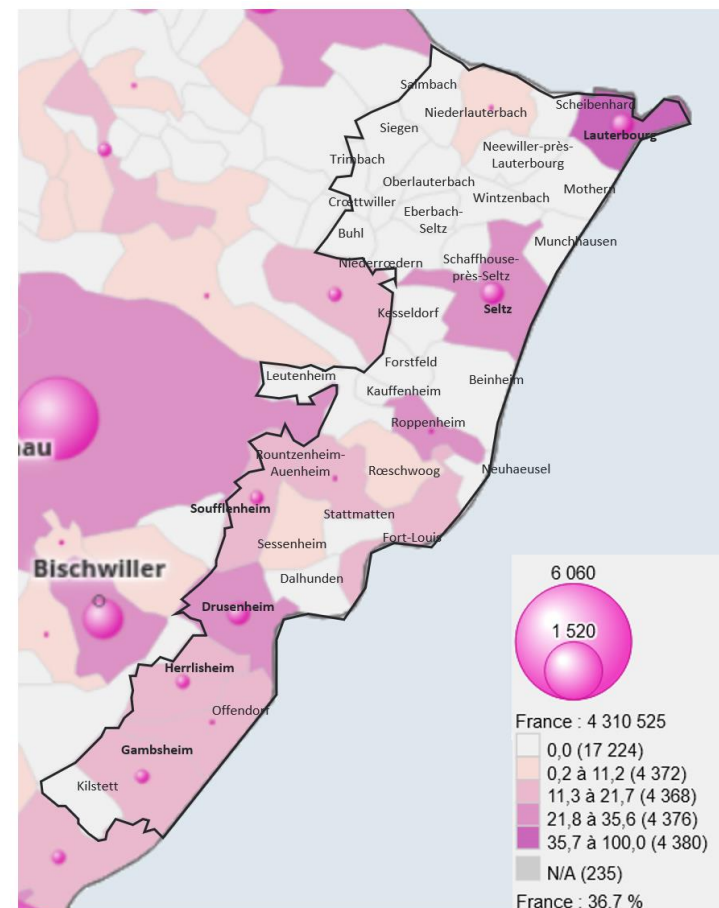
Evolution des statuts d'occupation du parc de logement entre 2008 et 2019

(source : INSEE 2019)

	2008		2013		2019	
	Pays Rhénan	Plaine du Rhin	Pays Rhénan	Plaine du Rhin	Pays Rhénan	Plaine du Rhin
Propriétaire (%)	79,2	72,2	78,7	71,7	78,7	71,6
Locataires privés (%)	18,4	24,9	19,1	25,6	19,3	26,0
Locataires sociaux (%)	2,4	2,9	2,8	3,7	2,8	2,9
Logé gratuitement	2,4	2,9	2,2	2,7	2,1	2,4

Nombre et part des logements RPLS dans le parc de logements en 2019

Source : Observatoire des territoires



- **Un parc de logements majoritairement composé de maisons individuelles**, avec une hausse constatée de la part des logements collectifs depuis 2008.
- **875 logements sociaux en 2021** : une offre localisée majoritairement sur la communauté de commune du Pays Rhénan et renforcée sur les différentes polarités de manière générale.

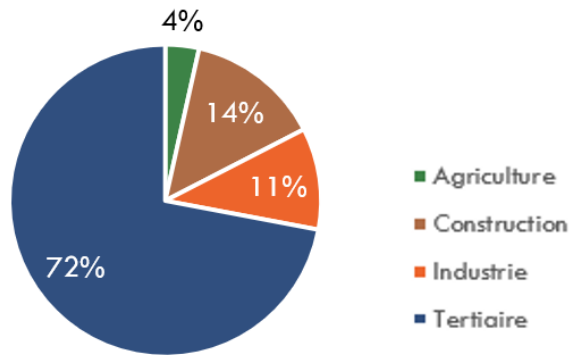
02 Les premiers éléments de diagnostic

Travailler sur la Bande Rhénane Nord

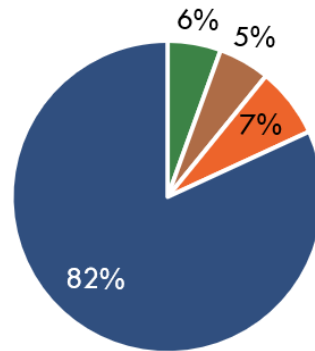
Constats

- Plus de 27 000 actifs occupés en 2019. Une évolution significative du nombre d'actifs occupés depuis 2012 : + 1300 actifs depuis 2012.
- Un taux de chômage (au sens de l'INSEE) de 7,4%, en baisse depuis 2013 (8,6%).

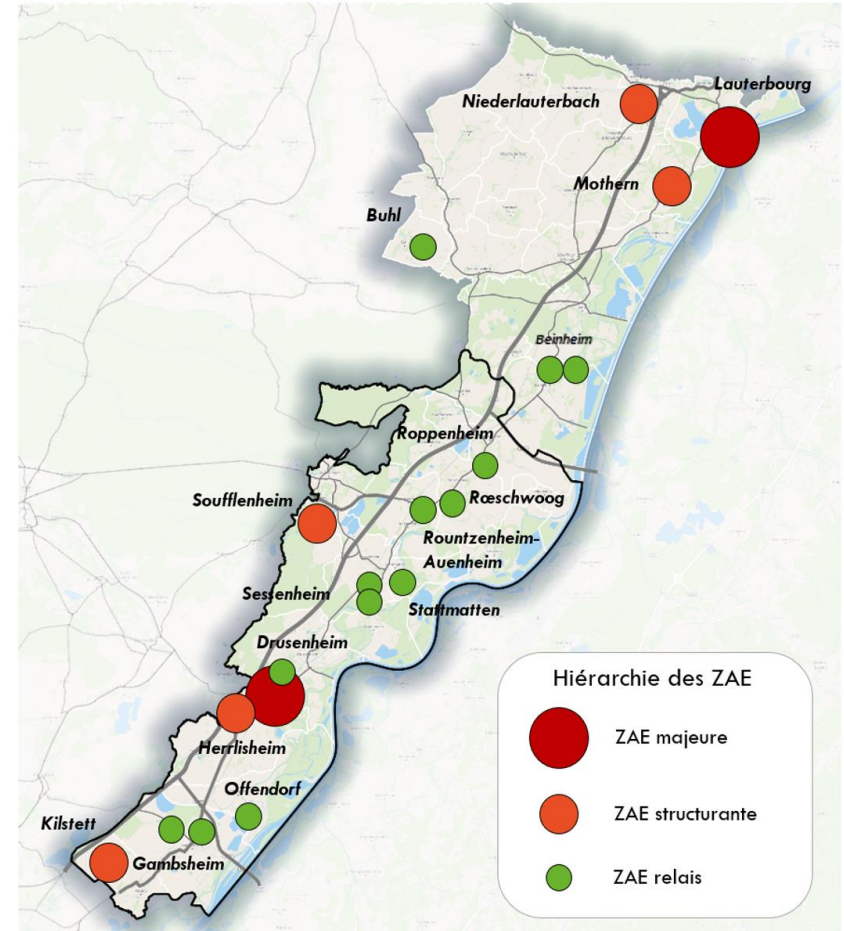
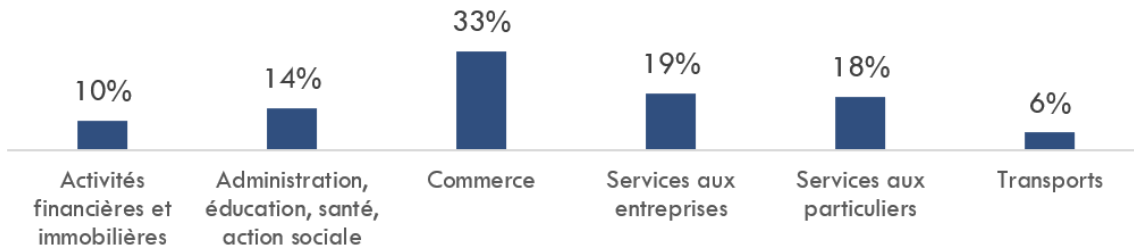
Répartition des établissements par secteurs d'activités en 2020



Répartition des établissements créés en 2020



Répartition des établissements pour l'activité tertiaire en 2020



- 20 zones d'activités économiques pour une superficie totale d'environ 350 hectares.
- 13 ZAE sans disponibilité foncière et 7 ZAE comprenant environ 48 hectares de disponibilités (dont 36 ha pour Axioparc ex-friche).

02 Les premiers éléments de diagnostic

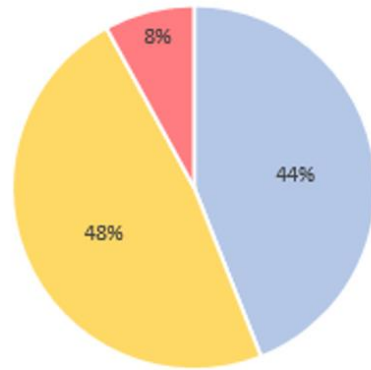
Se divertir sur la Bande Rhénane Nord

Constats

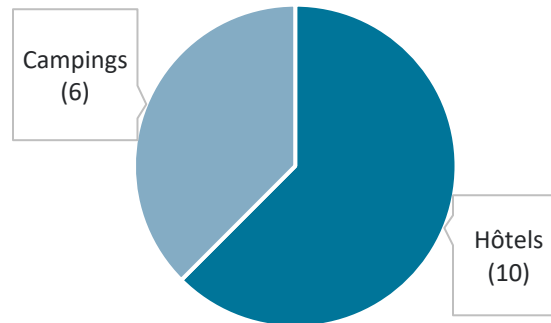
- Tourisme fluvial : le Rhin, les ports de plaisance et les bases de loisirs
- Tourisme de nature : circuits pédestres et cyclables, jardins et zones de loisirs
- Tourisme commercial : village de marque à Roppenheim
- Tourisme religieux et culturel : sites et circuits historiques, musées,...
- Tourisme industriel : cité des potiers, écluses de Gambshheim
- Tourisme d'arts et de traditions : carnivals, marchés, fêtes traditionnelles
- Un parc hôtelier peu développé : une très faible offre de meublés de tourisme référencés par AirBnB, une concentration de l'offre hôtelière sur Kilstett, Roppenheim et Seltz, une offre peu diversifiée en termes de gamme
- Une diversité de l'offre relativement faible malgré quelques hébergements insolites (7 glampings, des chalets et pods à Lauterbourg et Roeschwoog)

Origine de la clientèle touristique

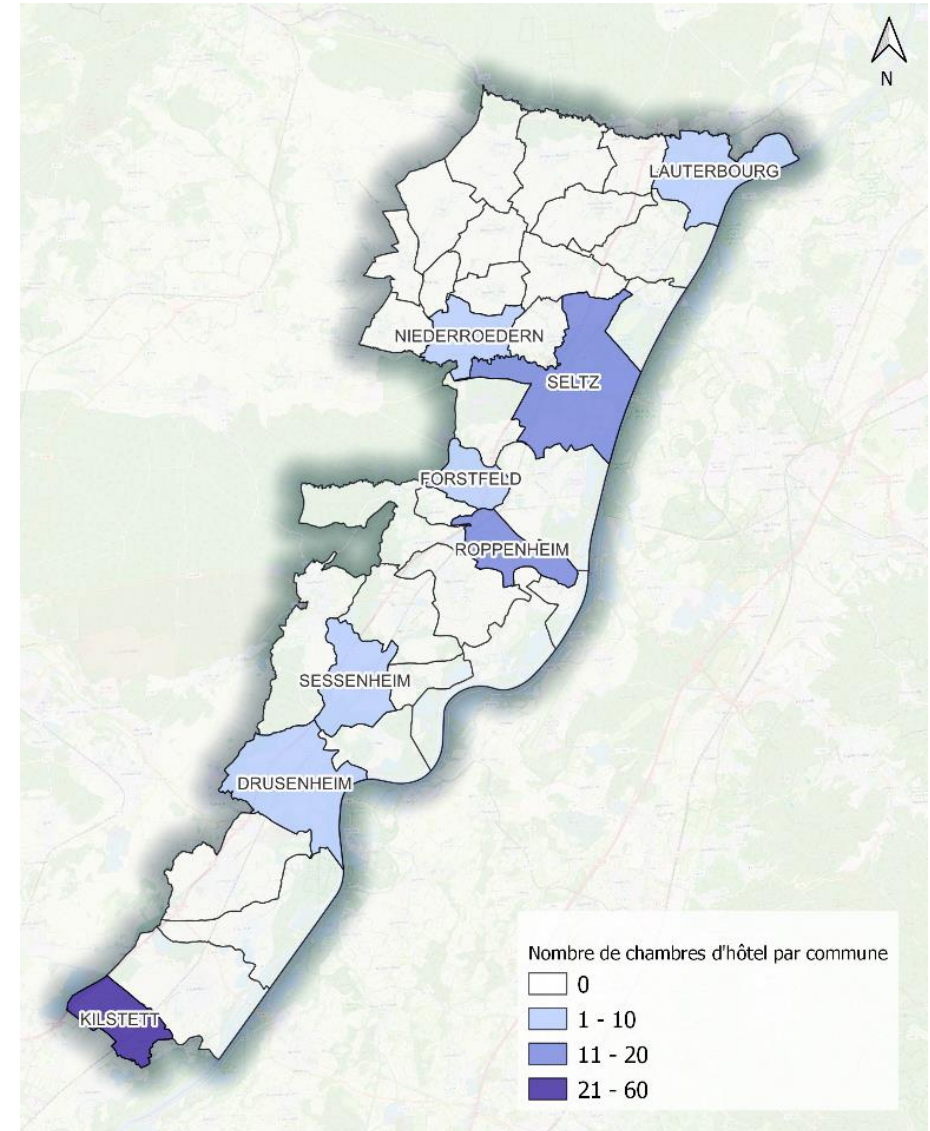
■ France ■ Allemagne ■ Benelux



Répartition des hébergements par type



Les capacités d'accueil – Offre hôtelière



02 Les premiers éléments de diagnostic

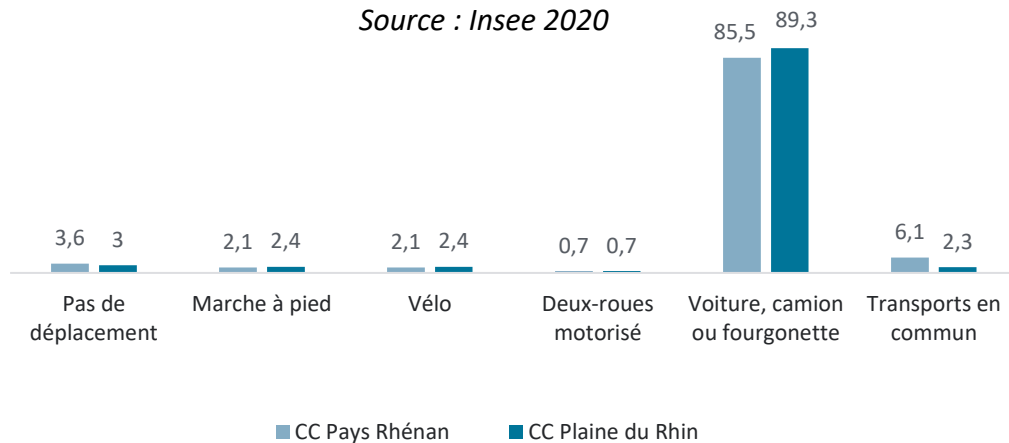
Se déplacer dans la Bande Rhénane Nord

Constats

- **Les échanges avec les territoires limitrophes (tant côté français qu'allemand) sont nombreux.** Les échanges Nord-Sud sont importants en raison de l'organisation Nord-Sud des moyens de transports : les « trois R » (le Rail, le Rhin et la Route).
- **Une forte dépendance du territoire à l'automobile :** 86,7% des déplacements domicile-travail effectués en transports en commun.
- **Une couverture ferroviaire conséquente au fort potentiel** qui permet de desservir le territoire au moyen de gares ferroviaires, mais une fréquence de desserte qui s'amenuise à mesure que l'on se situe au nord.
- Une alternative à l'usage individuel de la voiture initiée et poursuivie sur le territoire : 9 aires de covoiturage et la mise en place de *Klaxit*

Part des moyens de transports utilisés pour se rendre au travail en 2020 (%)

Source : Insee 2020



02 Les premiers éléments de diagnostic

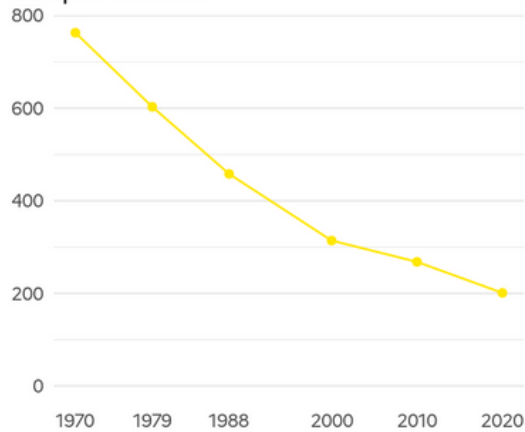
L'agriculture de la Bande Rhénane Nord

Constats

- Un recul du nombre d'exploitations et une augmentation de leur taille et des formes sociétaires (EARL / GAEC)
- 303 exploitations recensées sur le territoire en 2020 soit – 103 exploitations depuis 2010
- Les grandes cultures céréalières et d'oléo-protéagineux sont prédominantes sur le territoire.
- De manière secondaire, les exploitations de poly-culture et poly-élevage complètent le profil des exploitations, notamment sur Lauterbourg, Drusenheim ou encore Leutenheim.

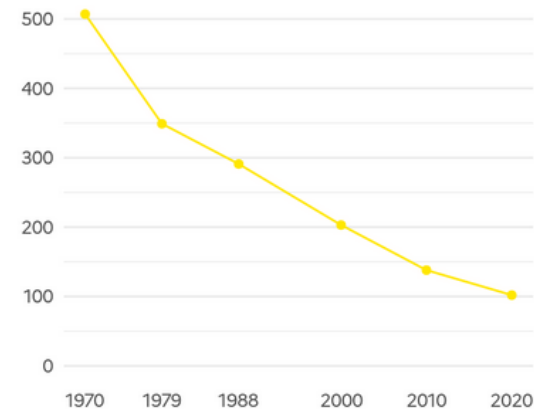
CC de la Plaine du Rhin

nombre d'exploitations



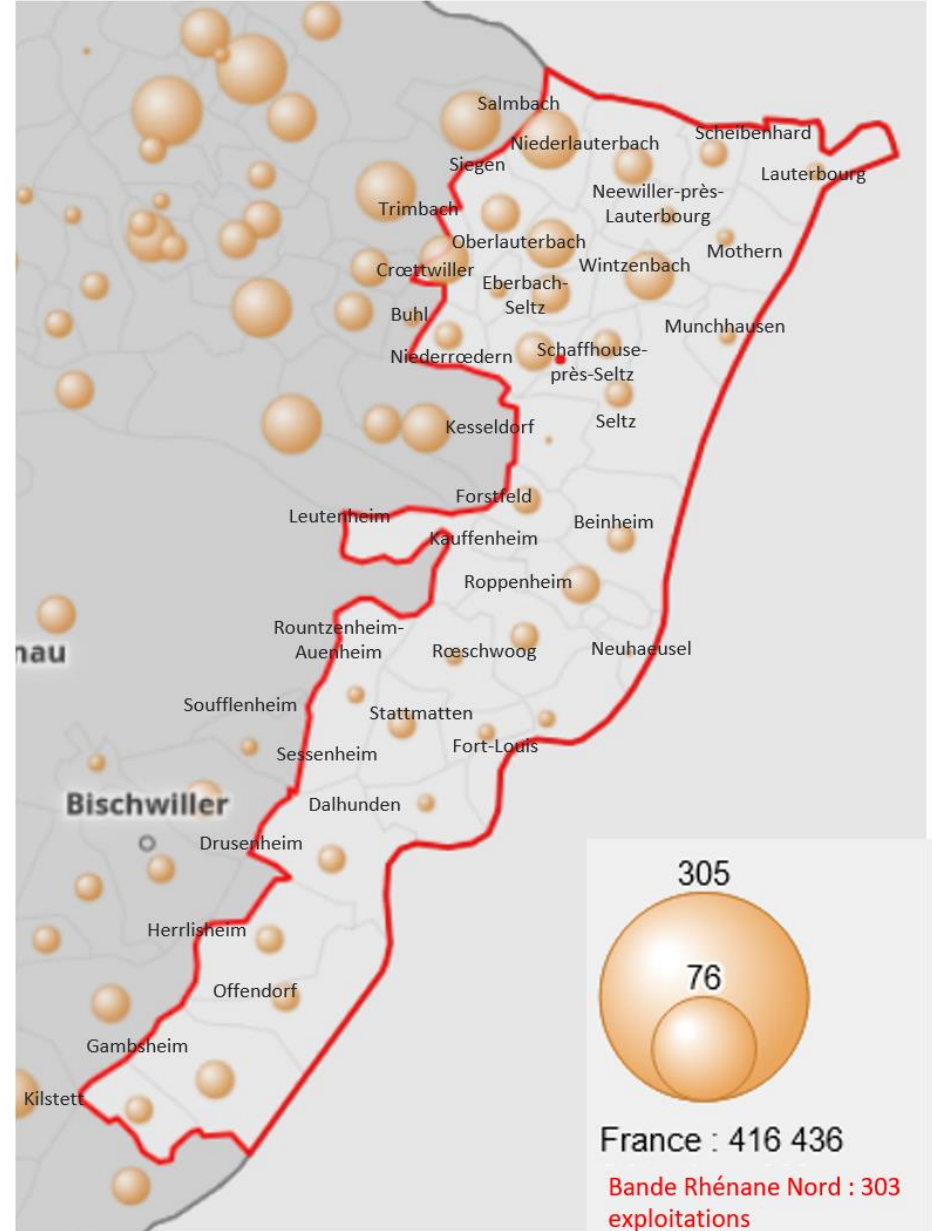
CC du Pays Rhéнан

nombre d'exploitations



Evolution du nombre d'exploitations

Source : AGRESTE 2020



03 Le Projet d'Aménagement Stratégique

03 Le Projet d'Aménagement Stratégique

Objectifs et contenu



Qu'est-ce que le Projet d'Aménagement Stratégique ?

- Il définit pour les 20 prochaines années, la stratégie de développement du territoire répondant aux besoins et enjeux identifiés dans le diagnostic.
- Comment encadrer l'accueil d'une population nouvelle sur le territoire ?
- Comment pérenniser et développer l'emploi pour tous ?
- Quelle offre d'équipements et de services, y compris en matière de déplacements ?
- Comment conforter l'attractivité touristique de la commune ?
- Quelles orientations afin d'intégrer les enjeux thermique, énergétique et le ZAN ?

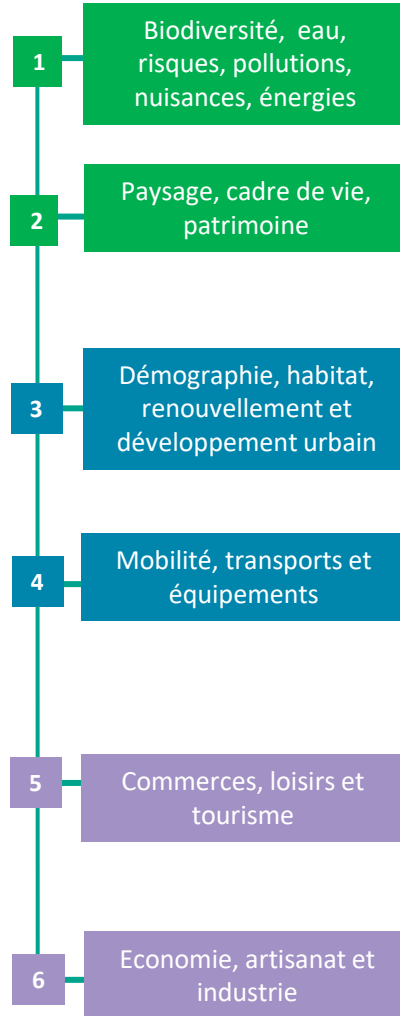
03 Le Projet d'Aménagement Stratégique

Objectifs et contenu

Des défis aux orientations du Pas

Les constats et enjeux tirés du diagnostic et du séminaire ont conduit à structurer le PAS autour de trois axes forts, eux-mêmes déclinés en orientations qui trouveront une traduction concrète dans le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), sous forme de prescriptions et de recommandations.

Des actions sur 6 thématiques













Traduites dans trois axes retenus pour le PAS et sa déclinaison

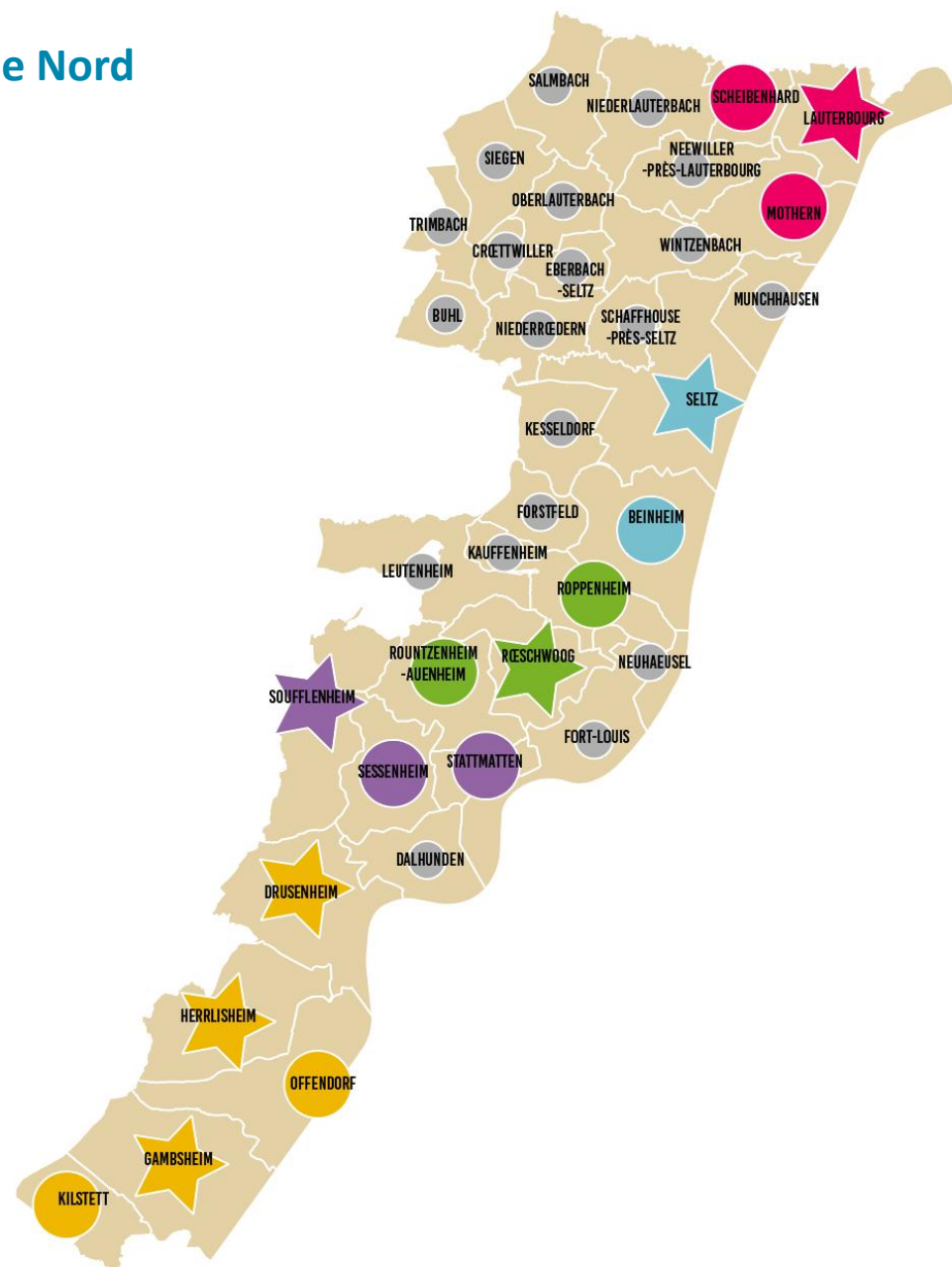
Axe 3 : Développer un territoire durable et résilient face aux risques et au changement climatique

Axe 1 : Maintenir le cadre de vie et renforcer l'attractivité du territoire

Axe 2 : Soutenir et diversifier le développement économique pour accompagner la croissance démographique

Armature urbaine issue du SCoT de la Bande Rhénane Nord

PÔLES PRINCIPAUX	PÔLES COMPLÉMENTAIRES	VILLAGES
<u>SECTEUR NORD</u>		
		
<u>SECTEUR CENTRE</u>		
		
<u>SECTEUR UFFRIED</u>		
		
<u>SECTEUR SOUFFLENHEIM RHIN MODER</u>		
		
<u>SECTEUR SUD</u>		
		



Améliorer les conditions de déplacements sous toutes leurs formes et placer le territoire au cœur des réseaux européens

Améliorer les conditions de déplacements et le développement des transports en commun

- Améliorer les liaisons routières et autoroutières et la gestion de leurs abords ,
- Optimiser l'offre en transports collectifs en appui sur l'évolution du réseau ferré et les liaisons interurbaines ,
- Faciliter les déplacements alternatifs à la voiture individuelle en direction des pôles d'attractivité extérieurs et des bassins d'emploi

Favoriser les autres alternatives à la voiture individuelle

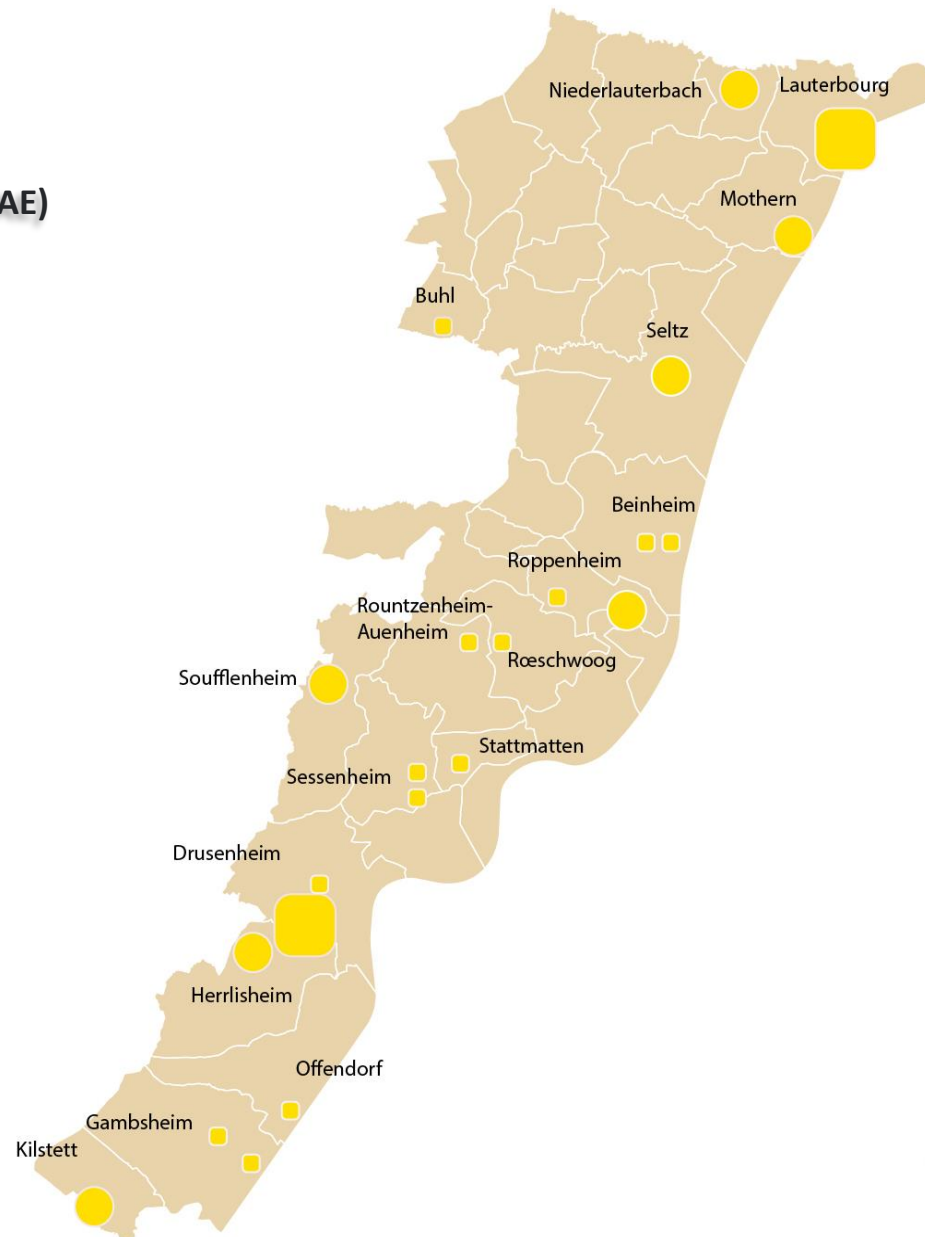
- Maintenir et conforter les équipements et services de proximité de chaque commune, de même que favoriser un développement urbain plus dense et recentré, afin d'encourager les mobilités alternatives à la voiture individuelle ;
- Poursuivre le développement des aménagements en faveur des mobilités douces au sein et entre les communes,
- Développer et renforcer la mobilité partagée ;
- Renforcer les actions sur l'écomobilité scolaire afin de repenser les déplacements des élèves vers leur école au sein des communes ;



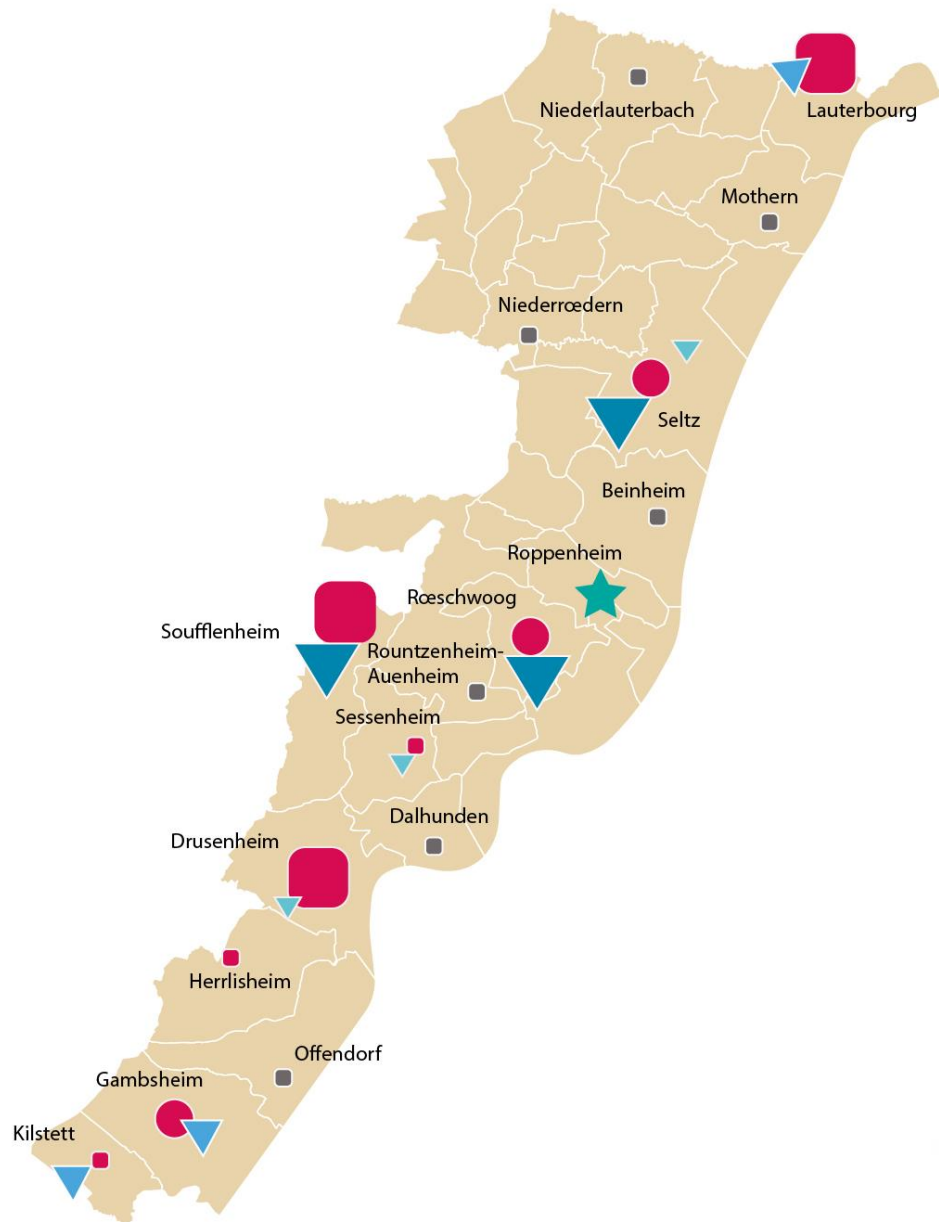
Soutenir et diversifier le développement économique pour accompagner la croissance démographique

Armature économique du SCoT

Hiérarchie des zones d'activités économiques (ZAE)

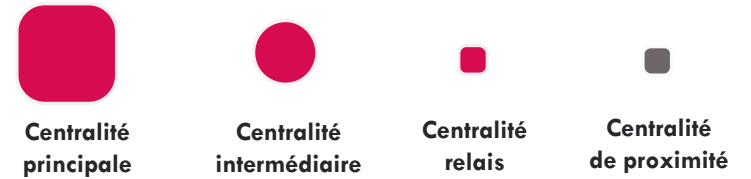


Soutenir et diversifier le développement économique pour accompagner la croissance démographique

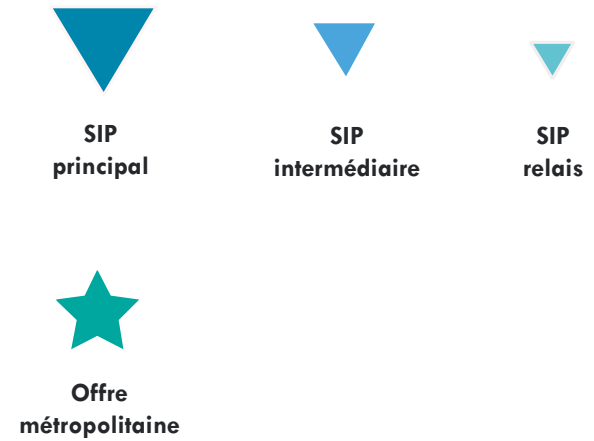


Armature commerciale du SCoT

Centralités



Secteurs d'Implantation Périphérique



Contenir les impacts du développement sur les ressources naturelles

- Favoriser le développement de l'exploitation du Lithium, dans le respect de l'environnement et du paysage,
- **Analyser les objectifs de production fixés par le futur Schéma Régional des Carrières et vérifier que les extensions de carrières prévues à Gamsheim et Lauterbourg seront suffisantes pour atteindre ces objectifs,**
- Réduire la production de déchets,
- Permettre la réalisation d'équipements qui permettent le traitement et la valorisation des déchets.

Prendre les mesures adaptées liées à la production énergétique et à la limitation des GES dans ce SCoT-PCAET

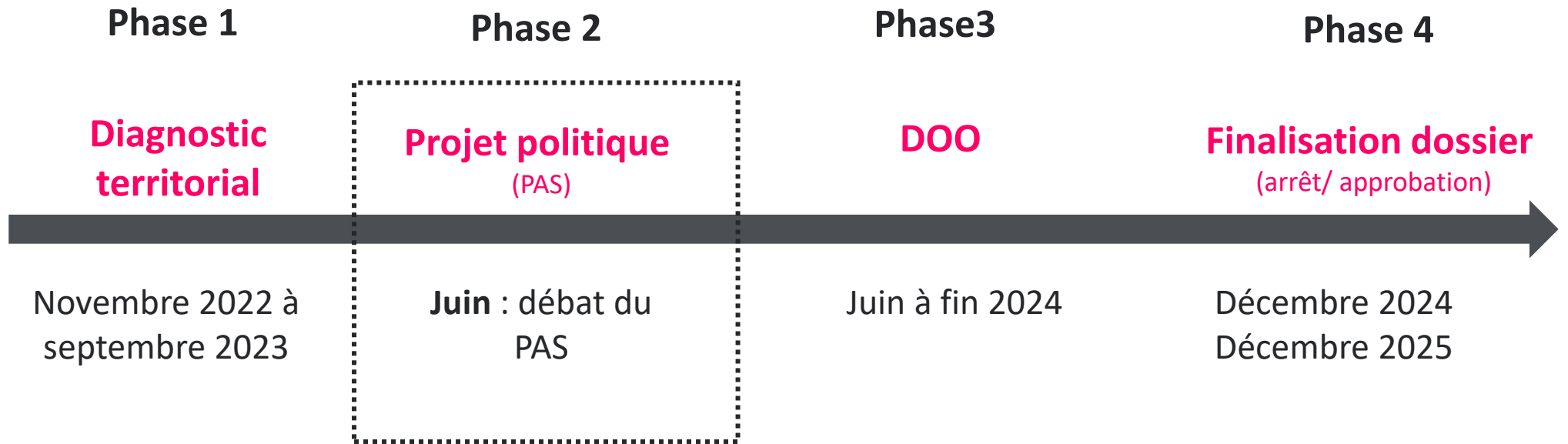
- *Permettre le développement de parcs photovoltaïques à l'extérieur des zones naturelles sensibles, sur les plans d'eau ne présentant pas un enjeu fort en termes de biodiversité, de l'agrivoltaïsme sous condition de maintien d'une activité agricole significative,*
- Développer la géothermie à partir de l'exploitation industrielle existante (Roquette), mais aussi de la géothermie peu profonde,
- Développer le petit éolien dans certains secteurs du territoire, comme à Gamsheim,
- Instaurer un péage autoroutier pour les PL sur l'A35, lequel permettrait de réduire le trafic de transit,
- Étudier la possibilité d'étendre la desserte du territoire par des transports urbains collectifs (ex. RITMO),
- Renforcer le cadencement des dessertes ferroviaires,
- Poursuivre le développement du réseau de pistes cyclables et de voies douces.

04 Les prochaines étapes

Planning prévisionnel

04 Planning

Les prochaines étapes



MERCI

Nous contacter :

SARL VE2A - Siège Social

Moulin Marc d'Argent
3 rue des petites eaux de
Robec -76000 ROUEN
Tel.: 09 72.33.32.84
contact@ve2a.com
SIRET :
512.770.884.00033

Agence Paris

Le « cinq »
5 Rue de Savoie - 75006 PARIS
+33 1 43 26 66 39

Agence Océan Indien

Cour de l'Usine
La Mare
97438 Sainte-Marie